



Été 2019

Editorial

A quelques mois de la fin de notre mandat, il est temps de présenter un état des lieux de notre action pour la commune.

Les locaux sous la terrasse du restaurant sont enfin terminés : les premières fêtes se sont tenues sur la nouvelle place à la satisfaction de tous.

L'éclairage public sera modifié pour en réduire l'impact visuel avec une baisse de puissance en milieu de nuit. Les subventions sont acquises et les travaux sont planifiés par le syndicat d'électricité.

Les hangars de stockage de plaquettes de bois destinés à alimenter la chaufferie communale sont réalisés et vont recevoir le stock suffisant pour la saison d'hiver à venir. Nous pourrons ainsi réduire des deux tiers notre facture

énergétique tout en utilisant du bois local.

Le démarrage du réseau d'adduction d'eau potable est prévu pour la fin de cette année, avec une durée prévue des travaux de 10 à 12 mois, la pose de la fibre optique se fera en même temps. L'aménagement de la Cure est en phase de démarrage, ce sera le premier projet porté par la future équipe municipale qui sera largement renouvelée !

La vie politique locale doit ouvrir une page nouvelle, le temps est venu de travailler ensemble à la construction de notre avenir pour faire de St-Martin une commune exemplaire face aux défis environnementaux, sociétaux et sociaux que notre pays devra relever. Pour parler de tout cela, librement, je vous propose de nous retrouver le jeudi 14 août à 17 heures au village.

A. Louche



Héliports

Rassurez-vous ! Nous n'allons pas entendre notre ciel bourdonner du bruit incessant des hélicoptères... Mais il a bien été question d'hélicoptères ces derniers temps.

En effet une recherche a été effectuée afin de déterminer des lieux où l'atterrissage de ces engins est possible. Et c'est un grand nombre de

lieux qui étaient recherchés. Pas facile ! Terrains pentus, arbres, lignes téléphoniques ou électriques, murs ou rochers créant des turbulences nous ont compliqué la tâche et en plus ils devaient se trouver à proximité d'une route ou d'un chemin permettant l'accès à un véhicule.

Finalement une liste a été dressée et une première validation a été réalisée avec Richard Plan, responsable des pompiers du Collet de Dèze.

Une deuxième validation va être effectuée en présence d'un pilote. La référence GPS précise de ces lieux permettra, en cas de besoin (accident, maladie) de renseigner les secours de façon très précise et de gagner de précieuses minutes lors des interventions.

Mais nous vous demandons de ne commettre aucune imprudence en vue de tester le dispositif !



Hangars à plaquettes

C'est bientôt terminé.

Les travaux avaient commencé par l'aménagement du terrain. L'abattage des arbres, le débroussaillage et surtout le terrassement ont été effectués par nos employés communaux, Jean-Pierre et Alexandre, nous permettant de réaliser de substantielles économies.

Les entreprises du BTP ont pris la suite et désormais nous allons pouvoir utiliser ces locaux.

Ils sont situés à quelques centaines de mètres de la chaufferie municipale qui alimente la salle polyvalente, la poste, la mairie, le restaurant, et trois logements communaux.

Désormais ils nous permettront de stocker les plaquettes qui seront produites sur place.

Dans un premier temps nous allons utiliser le bois qui a été coupé lors de la construction des bâtiments et ensuite nous utiliserons du bois

provenant des terrains appartenant à la commune et aussi celui des particuliers du voisinage.

Un broyeur viendra sur place pour déchiqeter les arbres. C'est une opération assez impressionnante à laquelle nous avons pu assister à Lamelouse.

La toiture de ces hangars hébergera des panneaux photovoltaïques, ce qui contribuera à optimiser cette démarche qui a pour but de faire réaliser des économies et qui s'inscrit dans une démarche de développement durable engagée par notre territoire.



Économies d'énergie toujours.

Après les travaux d'isolation réalisés par la pose d'huissieries double vitrage à la salle polyvalente, la mairie et le foyer rural ainsi qu'un insert dernière génération dans l'appartement au-dessus du foyer, les travaux continuent.

L'appartement au-dessus de l'école a été lui aussi très bien isolé. Les cloisons doublées en Siporex offrent déjà un intérêt certain. Portes et fenêtres ont été remplacées par du double vitrage et une isolation sous toiture a été effectuée.

Il est clair que l'énergie qui coûte le moins cher et qui pollue le moins, c'est bien celle que l'on n'utilise pas !

Fin des travaux !

Commencé en 2008 le projet du bâtiment terrasse se termine.

Dans un premier temps murs et terrasse avaient été construits. Il restait encore un peu à faire. Le bardage du niveau intermédiaire est venu s'intégrer de manière parfaite à la terrasse. Il a fallu continuer. Comme prévu en 2008 dans le projet qui avait reçu l'approbation de toutes les associations de la commune, le rez-de-chaussée a été aménagé : eau, électricité, carrelage, volets roulants. C'est désormais un bel outil qui a été

étrenné avec bonheur lors de la finale de pétanque de la Journée de la Forme.
Des projecteurs ont été installés pour éclairer la place du bas (le Planas pourrait peut-être devenir son nom..)

Éclairage

Lors de la Journée de la Nuit du 13 Octobre 2018, la commune avait signé une convention avec le Parc National des Cévennes et éteint l'éclairage public du centre-bourg. Non ce n'était pas une panne !

Cette démarche avait surtout un caractère symbolique et le Conseil municipal a souhaité avoir une action de plus grande portée. Le SDEE a été contacté pour accompagner une démarche qui permettra de diminuer l'impact lumineux de notre éclairage tout au long de l'année tout en réalisant des économies d'énergie.

Ils ont bien travaillé

Ça n'y paraît pas, quand les travaux sont bien faits, on dirait que rien n'a changé, et pourtant ! Les garde-corps sur la place du village réalisés et posés par nos employés ont remplacé avec bonheur le grillage.

Le parking de Prades a été clôturé et sécurisé. Les murs qui s'écroulaient à Prades ou au Malhautier on repris leur aspect de toujours. Le bétonnage du fossé dans la descente vers le Pont de la Fage s'intègre discrètement dans le paysage tout autant que le mur construit au départ de cette route.



La clôture du bassin DFCI du Malhautier a été réalisée avec succès en suivant les consignes rigoureuses du Parc National des Cévennes. Nos platanes ont été élagués avec efficacité et rapidité.



Des p'tits trous...

Tous les ans c'est la fête de l'enrobé ! Les pluies ont fait leur travail et nos employés vont attaquer le leur. Des tonnes d'enrobé vont à nouveau venir boucher des trous. Alors pourquoi ne pas refaire entièrement les routes ? Tout d'abord c'est une question de budget. C'est très cher. Mais il y a aussi d'autres contraintes : de nouvelles tranchées vont y être creusées. En effet la fibre et l'eau, quand cela sera possible, vont emprunter la même tranchée pour desservir la commune. Il est donc raisonnable de se contenter de réparations avant d'envisager des travaux plus lourds.

La fibre et l'eau

Tout le monde est pressé, bien entendu... Mais il faut patienter encore un peu. Fin 2020 les choses doivent se concrétiser. Les deux projets avancent et le combat pour faire passer ces deux « tuyaux » dans la même tranchée est gagné partout où cela sera possible.



La Cure

Inoccupé depuis plus de trente ans, ce bâtiment a fait l'objet de maintes réflexions et projets. Le Conseil municipal a donc décidé, dans un premier temps de mettre ce bâtiment « hors d'eau », la toiture étant particulièrement endommagée.

Ensuite une concertation a été initiée avec l'association des Amis de l'Église et Nature et Patrimoine. Le projet qui a été retenu est celui de la création d'une résidence d'artistes autour du thème de l'écriture.

Rapidement des partenariats ont été recherchés : la Communauté de Communes, le Parc National des Cévennes, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, le Gal Causse-Cévennes, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Lozère, Maisons Paysannes de France, la Fondation de France, la Société des Lettres Sciences et Arts de Lozère, l'association du Temple du Rouve.

Ce lieu étant marqué par la présence dans le passé, de l'abbé Pourcher auteur d'un livre sur la Bête du Gévaudan, un lieu d'exposition lui sera réservé.

Il a été décidé de signer une convention avec l'association Nature et Patrimoine afin de lui confier dans l'avenir, la gestion et l'animation de ce lieu.

Une journée citoyenne à laquelle les employés municipaux ont prêté main forte a permis de dégager les alentours de ces bâtiments : abattage d'arbres, débroussaillage, nettoyage et convivialité ont été au programme.

Mais il y avait des squatteurs !

Et oui, des colonies de chauves-souris, dont une espèce protégée sont là depuis bien longtemps ! Cela ne rend pas les choses faciles. En dehors du fait de vouloir respecter la loi qui les protège, nous avons voulu mettre en place une démarche visant à les protéger.

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, en la personne de Valérie-Anne Lafont assurera un suivi et aura une fonction de conseil dans cette action.

Nous avons donc signé une convention en ce sens et demandé des aides dans le cadre des contrats Natura 2000 pour la création de chiroptières (orifices permettant aux chauves souris d'entrer et sortir sous le toit).

Le restaurant

De nouveaux gérants nous accueillent désormais au restaurant - bar - épicerie du village.

(Confiance : on y mange bien et ils sont sympas)



Site internet de la Mairie

Grâce à un bénévole, le site de la mairie a évolué. Les mises à jour régulières lui confèrent un intérêt non négligeable.

A visiter sur :

<https://saintmartindeboubaux.fr/mairie/>